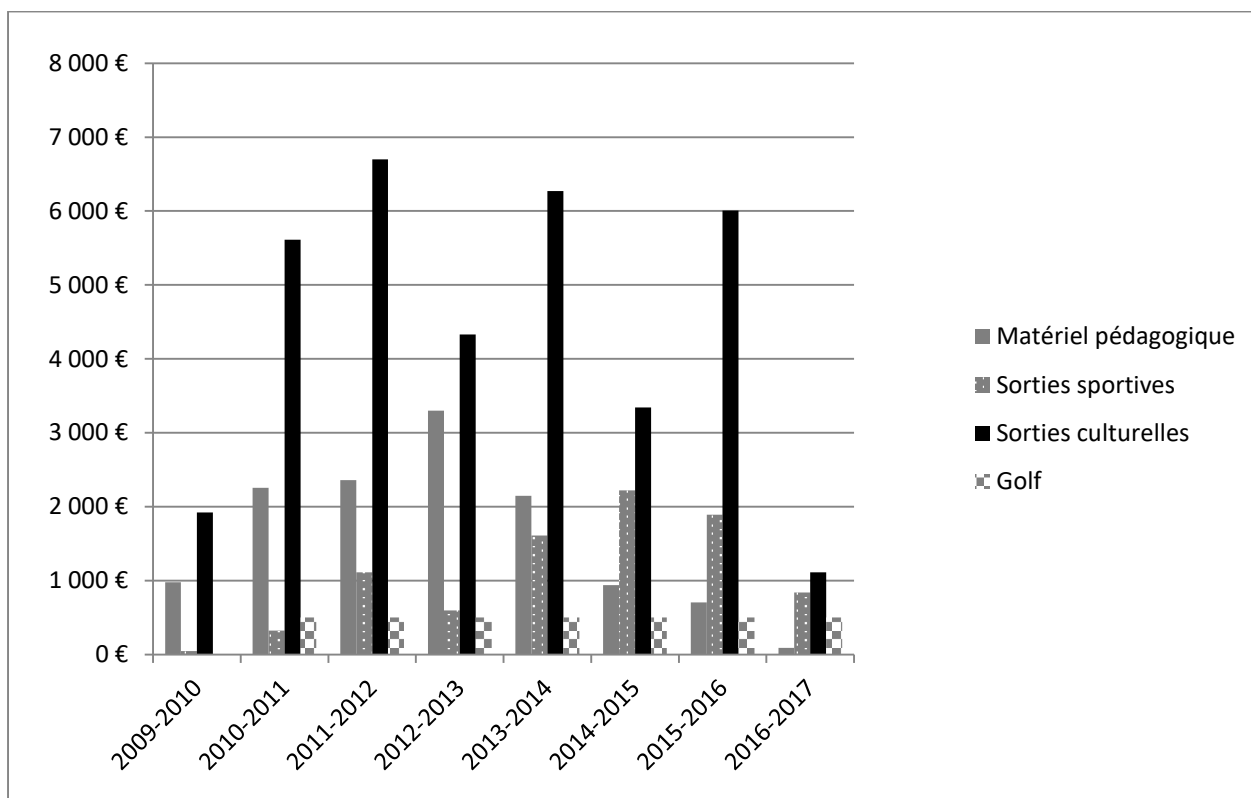
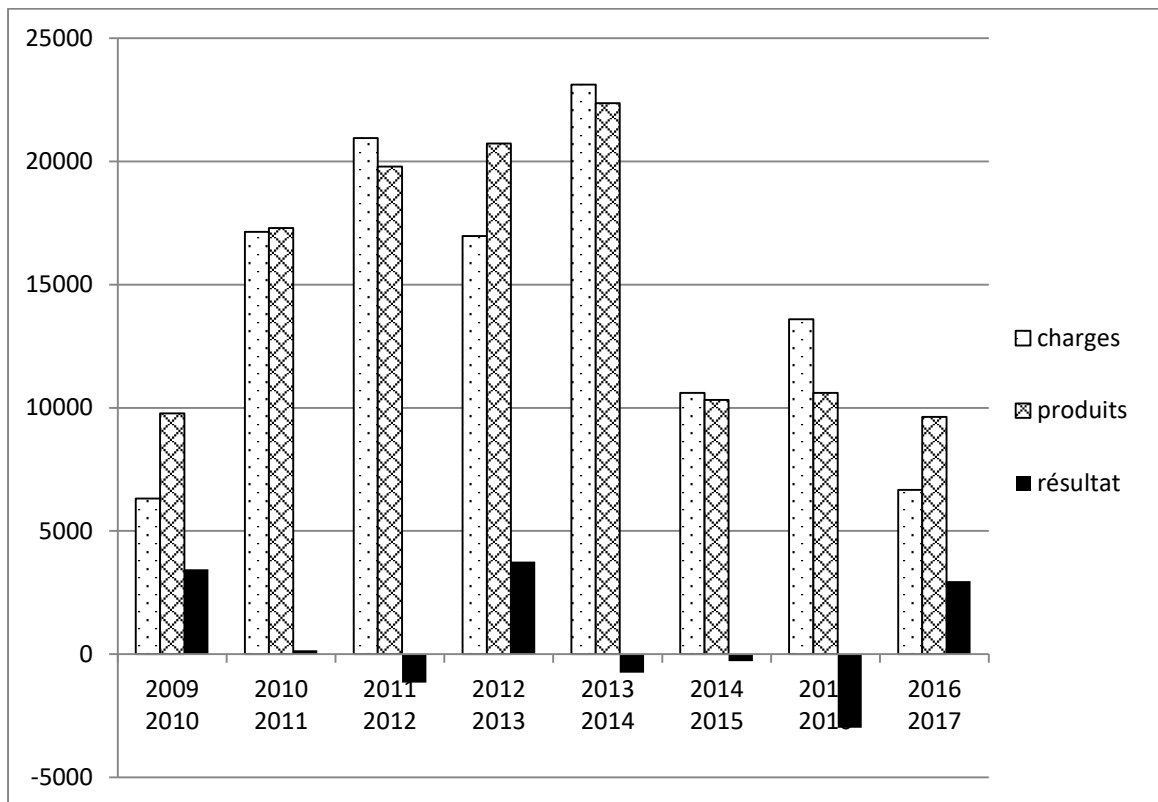


Conseil d'école du jeudi 10 novembre 2017 « point coop »

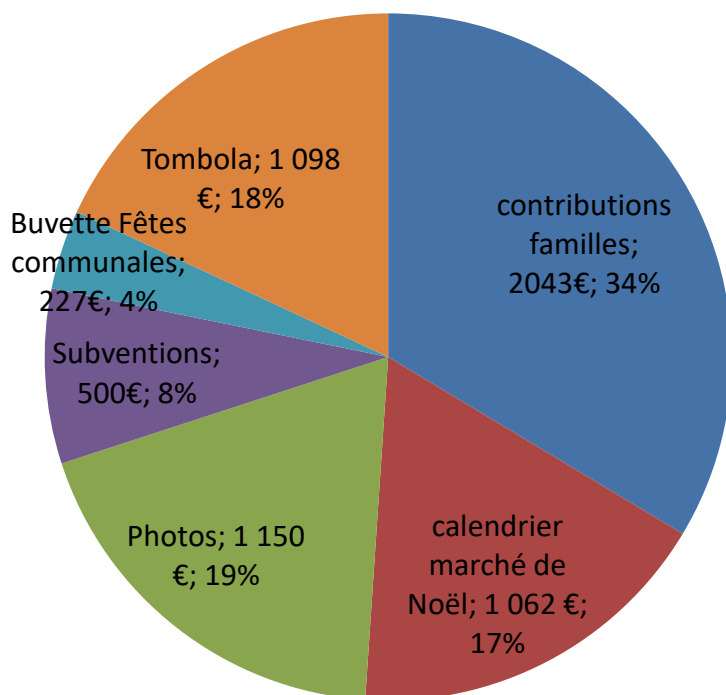
A) Points généraux

- Les comptes 2016-2017 ont été clôturés au 31/08/17 et un audit a été réalisé en septembre puis transmis à l'OCCE avec le compte-rendu financier 2016/2017.
- Mandataire 2017-2018 : Mme Griselain (changement après Mme BRUN ces trois dernières années).
- Reconduction du contrat d'assurance MAIF/MAE.
- La coopérative scolaire reste un complément nécessaire au budget de fonctionnement octroyé par la mairie :
 - Achat de matériel pédagogique chez des fournisseurs non référencés en mairie.
 - Sorties culturelles et sportives.

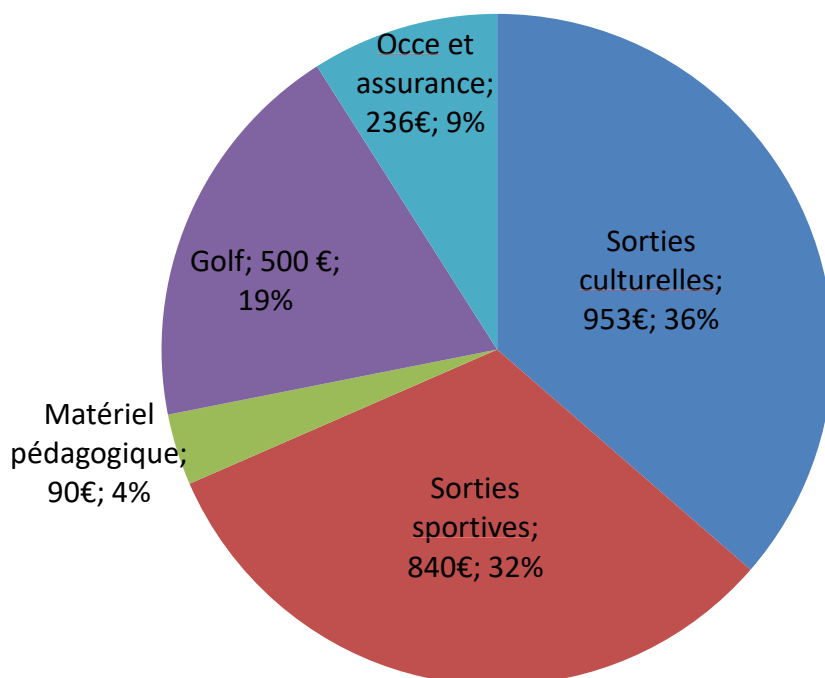
Quelques données historiques :



B) Budget à date



Les entrées d'argent pour la coopérative scolaire en 2016-2017



Les sorties d'argent pour la coopérative scolaire en 2016-2017

Reliquat 2016-2017 : **6 696,95 €**

Entrées :

Dons des familles : 1531 € pour 117 élèves, soit une moyenne de **13 €** par élève. Nous remercions les familles pour leur générosité.

A venir :

- photos de classe : 30 % des recettes
- calendrier 2018 (offert par l'entreprise de Mr Lambert) : **5 € par calendrier vendu**
- participation à hauteur de 10 euros par enfant par an pour les sorties ?
- opérations des parents d'élèves (tombola, buvette) ?
- Subvention municipale ?

Sorties :

Adhésions OCCE : 187,5 €

Assurance : 31,25 €

Une première régie de 100 € a été distribuée aux 5 classes (un livret de comptes de classe sera renseigné et annexé au livret principal en fin d'année scolaire).

Pour toute question, envoyez un mail à : claire.griselain@orange.fr